



CGT des Retraités de Haute-Corse
N° de contact : 04 95 21 11 00

Communiqué de Presse

L'Etat et la Collectivité Territoriale doivent répondre concrètement aux revendications exprimées par le mouvement social

Le mouvement social de grande ampleur autour du pouvoir d'achat attend des réponses concrètes de la part de l'Etat et de la Collectivité Territoriale. En Corse, le prix des carburants suscite, à juste raison, colère et indignation. La population de l'île est victime, comme ailleurs dans le pays, d'une fiscalité injuste sur les produits pétroliers, mais, de plus, victime d'une pratique tarifaire dont l'opacité a du mal à cacher son caractère prédateur.

Ainsi, la société RUBIS, en situation de quasi monopole, a **distribué en dividendes ses 30% de bénéfices ponctionnés dans le portefeuille de tous les corses**. De plus, la réfaction de TVA n'est pas répercutée sur les prix à la pompe. Ce sont là autant de causes à l'origine de la présente révolte.

Pour la population corse l'automobile n'est pas un choix mais une obligation.

En conséquence la CGT retraités de Haute Corse interpelle en **priorité** la Collectivité Territoriale pour qu'elle contribue à la **baisse des tarifs à la pompe par application de la TVA réduite de 7%** et propose ensuite un **blocage du prix des carburants sur tout le territoire insulaire**. Par ailleurs, et en concertation avec la cour des comptes, la Collectivité Territoriale doit diligenter une étude sur la formation des prix des carburants en Corse, avec **publication des recommandations qui en résulteraient**.

Notre organisation n'oublie pas pour autant de dénoncer l'Etat et son gouvernement, dont la politique anti sociale est directement responsable de l'appauvrissement réel ou relatif de la grande majorité de nos concitoyens, actifs et retraités.

En tant qu'organisation de retraité-e-s nous exigeons :

- ***l'abandon immédiat des 1,7 % de hausse de la CSG,***
- ***la revalorisation de nos pensions avec rattrapage indexé sur l'inflation,***
- ***et surtout l'abandon du projet de mise en place de la retraite par points.***

CGT Retraités 2B